NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400548 - La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR2400548

1.3 Appellation du site
La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes

1.4 Date de compilation
31/07/1994

1.5 Date d'actualisation
22/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/08/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029439831

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,48028°

Latitude : 47,34611°

2.2 Superficie totale

5556 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
37	Indre-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
37003	AMBOISE
37011	AVOINE
37025	BERTHENAY
37038	BREHEMONT
37042	CANDES-SAINT-MARTIN
37043	CANGEY
37056	CHAPELLE-AUX-NAUX
37058	CHAPELLE-SUR-LOIRE
37060	CHARGE
37074	CHOUZE-SUR-LOIRE
37077	CINQ-MARS-LA-PILE
37232	COTEAUX SUR LOIRE
37088	COUZIERS
37109	FONDETTES
37118	HUISMES
37123	LANGEAIS

37131	LIMERAY
37138	LUSSAULT-SUR-LOIRE
37139	LUYNES
37156	MONTLOUIS-SUR-LOIRE
37161	MOSNES
37163	NAZELLES-NEGRON
37171	NOIZAY
37185	POCE-SUR-CISSE
37195	RICHE
37197	RIGNY-USSE
37203	ROCHECORBON
37214	SAINT-CYR-SUR-LOIRE
37217	SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
37219	SAINT-GENOUPH
37220	SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE
37233	SAINT-PIERRE-DES-CORPS
37242	SAVIGNY-EN-VERON
37261	TOURS
37270	VERNOU-SUR-BRENNE
37272	VILLANDRY
37273	VILLE-AUX-DAMES
37281	VOUVRAY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		0,56 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		6,4 *(0,12 %)*		G	B	C	C	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,66 *(0,01 %)*		G	B	C	C	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		161 *(2,9 %)*		G	C	C	C	C
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		15 *(0,27 %)*		G	B	C	C	B
6120 *Pelouses calcaires de sables xériques*	X	1,02 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		4,3 *(0,08 %)*		G	A	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		2,13 *(0,04 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		20,26 *(0,36 %)*		M	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	598 *(10,76 %)*		G	B	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		834 *(15,01 %)*		G	B	B	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0,87 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	P	M	B	A	B	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	M	C	B	A	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	B	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	C	C	B	C
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	P	M	C	B	C	A
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	p			i	P	M	D			
F	1102	*Alosa alosa*	p			i	P	M	B	C	B	A
F	1103	*Alosa fallax*	p			i	P	M	B	C	B	B
F	1106	*Salmo salar*	p			i	P	M	B	C	A	A
F	1149	*Cobitis taenia*	p			i	P	M	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	P	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	P	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	P	D			
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	M	C	A	C	A

F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	P	P	C	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Gomphus flavipes*			i	P			X		X	
P		*Bupleurum tenuissimum*			i	P						X
P		*Carex ligerica*			i	P						X
P		*Chenopodium botrys*			i	P						X
P		*Chenopodium rubrum*			i	P						X
P		*Cyperus fuscus*			i	P						X
P		*Eragrostis cilianensis*			i	P						X
P		*Eragrostis pilosa*			i	P						X
P		*Hottonia palustris*			i	P						X
P		*Limosella aquatica*			i	P						X
P		*Ludwigia palustris*			i	P						X

P		*Scilla autumnalis*			i	P						X
P		*Utricularia vulgaris*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	0 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	31 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	8 %
N16 : Forêts caducifoliées	31 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

A l'amont de la confluence avec le Cher, le lit conserve des caractères de la partie amont. On note toutefois l'apparition de falaises calcaires favorisant la présence d'habitats rupicoles.
Après la confluence avec le Cher et surtout avec la Vienne, le lit mineur se diversifie avec la présence de grandes îles et d'un val plus ample et localement bocager.

Vulnérabilité
: Evolution des pratiques agricoles: abandon de certains secteurs et intensification à d'autres endroits (cultures maraîchères).
Extension locale de zones industrielles.
Création de plans d'eau de loisirs et développement d'urbanisation de loisirs (cabanons et caravanes fixes).
L'extraction de granulats est en recul.

4.2 Qualité et importance

On peut distinguer trois unités :

- de Mosnes à Rochecorbon, la Loire est associée à des forêts alluviales et à l'ormaie qui subsistent en stations souvent remarquables.
- de Rochecorbon à Cinq-Mars-La-Pile, le cours conserve à peu près les mêmes caractères, avec toutefois une extension des surfaces occupées par le Chenopodion et le Nanocyperion ;
- à l'aval de Cinq-Mars-La-Pile, avec les confluences du Cher et de la Vienne, le cours se diversifie de manière considérable. Apparition de vastes pelouses sur sables décalcifiés des bras annexes (boires) et de mares.
Les forêts alluviales sont pour la plupart en excellent état. Le val renferme encore de grandes surfaces en prairies exploitées par les Pies-grièches.
A noter en outre la présence de stations de Fritillaires pintades.

L'ensemble du cours joue un rôle important pour les oiseaux et les poissons.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E01.04	Autres formes d'habitations		I
L	E03.04	Autres décharges		I
L	F03.01	Chasse		I
L	I03.02	Pollution génétique (plantes)		I
L	K03.01	Compétition (faune)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine régional	%

Domaine public fluvial	%

4.5 Documentation

CASSAGNE P., octobre 2001 - Préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les opérations de restauration et d'entretien du lit de la Loire moyenne. Equipe pluridisciplinaire Plan Loire Grandeur Nature.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Loire-Anjou-Touraine	*	25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Vallée de la Loire dans le département de l'Indre-et-Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes. Ce site regroupe les anciennes dénominations désignées par les n°547, 548 et 549.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Centre-Val de Loire

Adresse : 6, place Johann-Strauss 37200 Tours

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Lien vers le DOCOB
Lien :

http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Natura2000/DOCOB_FR2400548.htm

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation